

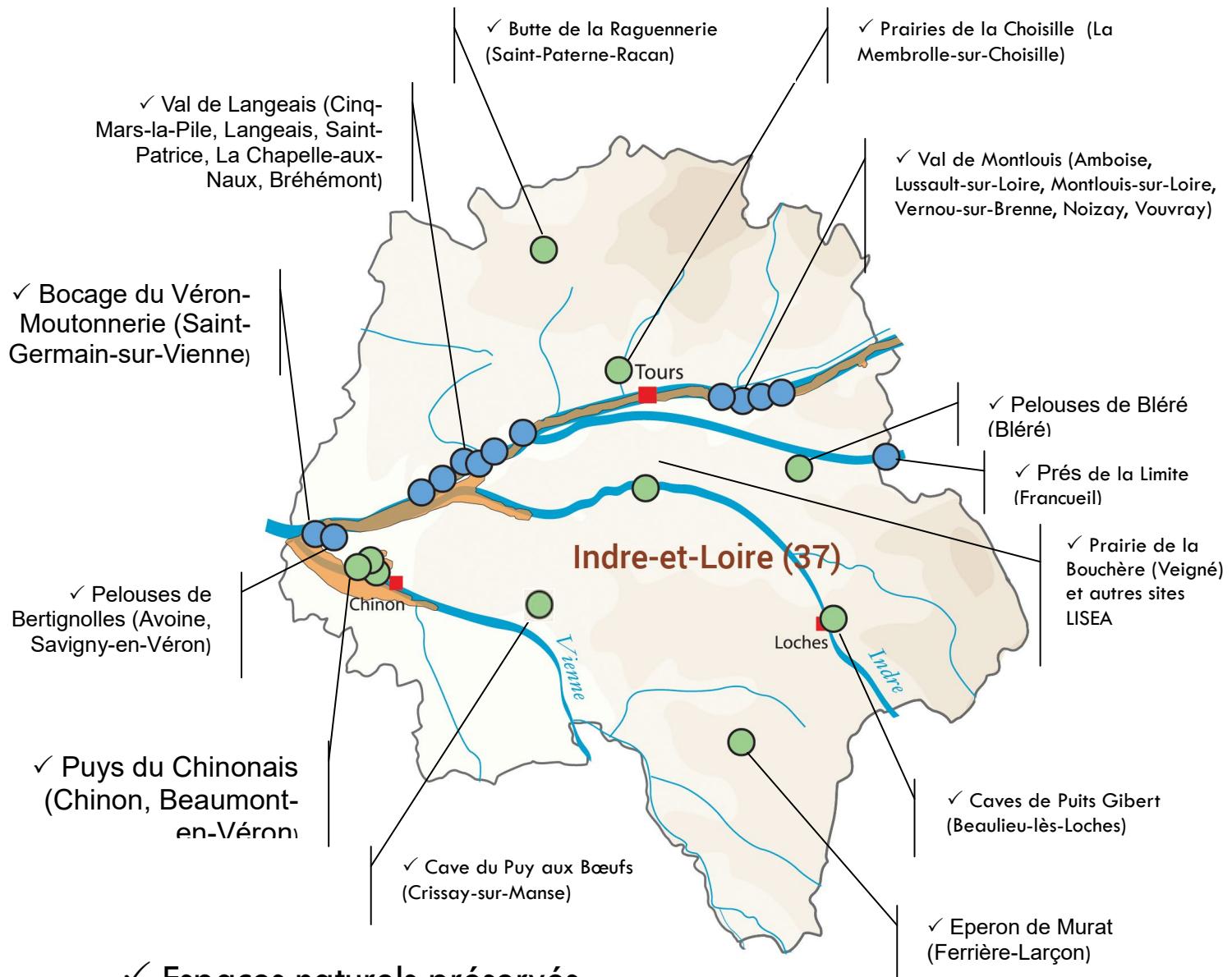
Rapport d'activités 2024

Assemblée générale – 26 avril 2025



Département d'Indre-et-Loire

Délégué départemental : Gérard TARDIVO



✓ Espaces naturels préservés

✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Prairies de la Choisille, La Membrolle-sur-Choisille

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

La gestion du site a été déléguée au Conseil départemental d'Indre-et-Loire (CD37) permettant une action cohérente d'un ensemble de sites sur le secteur de la Choisille déjà géré par le Conseil départemental. Le plan de gestion établi par le CEN Centre-Val de Loire est désormais appliqué par le CD37.

Pelouses de Bléré ou Pelouses des Grandes Fontaines, Bléré

Conservatrice principale : Françoise BAROU

Conservateur adjoint : Éric BEAUGENDRE



PROTÉGER

Les discussions entre la Ville et la Ligérienne Granulats concernant l'acquisition des parcelles de la carrière par la Ville sont plus que jamais d'actualité. Le projet de panneaux photovoltaïques de l'entreprise, sur la partie nord à vocation agricole de l'ancienne carrière, n'a pas été autorisé par les services de l'État. Parallèlement, un projet de Réserve Naturelle Nationale est en cours d'étude, en collaboration avec la DREAL, la Ville de Bléré, le Conservatoire et la Sepant. La DREAL examine actuellement le dossier en vue d'un travail commun avec le Cen pour la rédaction d'un rapport d'avant-projet de création de la réserve, dont la mise en œuvre pourrait débuter en 2025.



GÉRER

Gestion pastorale :

Une partie du secteur des Grandes Fontaines est pâturée par des équins dans le but de maintenir les pelouses et friches calcicoles (prêt à usage gratuit).



VALORISER

Animations grand public et scolaires

Organisées par le Conservatoire :

L'animation grand public proposée annuellement par le Conservatoire a été suivie par 14 personnes le 11 mai 2024.

Organisées par nos partenaires :

L'animation grand public organisée par la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire sur le thème des orchidées, a eu lieu le 15 mai : 14 participants.

Semaine européenne du développement durable

Pour la quatrième année consécutive, le Conservatoire a participé à la Journée de l'Environnement le 5 octobre 2024, organisée par la Communauté de communes Bléré Val de Cher, avec la présence de notre conservatrice principale. Une dizaine de structures, abordant

des thématiques liées à la nature, la biodiversité et l'environnement (telles que la LPO, le Smictom d'Amboise, Les Amis du Cher canalisé, etc.), étaient également présentes. La conservatrice principale du site a tenu un stand, où elle a pu échanger avec un public intéressé, et, au bilan, plusieurs livres ont été vendus, et de nouveaux adhérents ont rejoint l'initiative.

Animations scolaires

Organisées par le Conservatoire :

Dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec le Conseil départemental 37, le Conservatoire a organisé trois sorties le 14 mai, les 11 et 20 juin 2024 avec une vingtaine d'élèves de 3ème dans le cadre ERASMUS Allemand et deux classes de 6ème du collège « Le RéfleXXoir » de Bléré : 20 et 27 élèves.

Aménagement

À la fin de l'année 2024, deux des trois panneaux présentant la géologie ont été installés sur le site par les services techniques de la Mairie de Bléré. Rédigés par Jean-Jacques Macaire, ces panneaux fourniront aux visiteurs des informations sur les failles et les couches géologiques. Le troisième panneau est toujours en attente, car il doit être installé après que le faciès géologique ait été remis en lumière, une action qui devrait avoir lieu début 2025, grâce à l'implication de bénévoles.

Par ailleurs, les services techniques de la Mairie ont également posé des panneaux "Site Naturel Préservé" pour indiquer clairement les interdictions. D'autres panneaux similaires seront installés au cours de l'année 2025.

Enfin, une nouvelle barrière d'accès a été installée près de la station de pompage de l'Herpenty, car l'ancienne était trop vétuste. Durant ces travaux, l'éco-compteur a dû être retiré.

Communication

La Communauté de communes Bléré Val-de-Cher a sollicité le Conservatoire pour relire la future plaquette de présentation du sentier pédestre qui traverse l'ENS côté Grandes Fontaines. Ce sentier emprunte le chemin situé entre les Pallets et les Vézons, et sa présentation est actuellement en cours de préparation.

Les Puys du Chinonais, Chinon, Beaumont-en-Véron

Conservatrice principale : Céline GASTAUD

Conservatrice adjointe : Emilie BOILLOT



CONNAÎTRE

Dans le cadre de l'animation 2023-2025, des études sur la flore patrimoniale et le suivi de l'azuré du serpolet ont été réalisées pour le compte de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, dans le cadre de sa campagne d'animation de 2024.

Avec l'aide de bénévoles, dont des conservateurs de sites 37-41, le suivi de la flore patrimoniale a permis de mieux comprendre l'évolution des effectifs et la localisation des populations de flore menacée ou protégée présente sur les Puys du Chinonais. Ce travail a abouti à l'estimation des populations de plusieurs espèces sur des sites tels que les puys de la Colline, Le Pérou, Puy Besnard, Les Gallipes et Pierre-Galle. Une localisation précise a été possible grâce à ce suivi, qui s'inscrit dans une démarche de suivi à long terme des espèces à enjeux des puys, créant ainsi une référence historique pour les futurs suivis. Parmi les 43 espèces protégées recherchées, 27 ont été retrouvées en 2024, certaines avec des effectifs impressionnantes. Les espèces messicoles représentent une grande part des plantes non observées lors des suivis précédents.

En ce qui concerne l'Azuré du serpolet, bien que des observations aient été faites depuis plus de 50 ans sur les Puys du Chinonais, des lacunes persistent dans la connaissance des populations de ce papillon sur le secteur. Étant donné que certaines zones des Puys font l'objet de mesures de gestion conservatoire des habitats, il est essentiel de s'assurer que ces mesures ne nuisent pas aux populations d'Azuré présentes. Ce suivi, basé sur les populations les plus importantes connues, a été effectué sur les zones les plus fréquentées par le papillon, principalement des zones denses à Origane, sous la forme de parcours échantillons.

Les résultats de l'étude de 2024 ont recensé un total de 26 imagos. Cette baisse significative peut être attribuée à plusieurs facteurs, tels que l'absence de prospection lors du pic d'émergence, des conditions climatiques locales et globales variables, ou encore des ambiguïtés sur les secteurs prospectés. Une étude plus large sur l'ensemble des peuplements de Rhopalocères permettrait d'approfondir la compréhension de l'évolution des milieux des Puys du Chinonais.

Les suivis réalisés de 2010 à 2024 ont révélé plusieurs éléments importants :

- Le pic d'émergence maximal se situe autour de la semaine 27, ce qui est plus précoce que sur d'autres sites de la région.
- L'Azuré du serpolet est présent sur tous les Puys visités, bien que les effectifs varient d'un site à l'autre.



PROTÉGER



L'année 2024 a été marquée par une concertation avec un trufficulteur local opposé aux travaux prévus dans le plan de gestion écologique du CEN sur l'ENS des Puys du Chinonais. Ce dernier estimait que ces travaux portaient préjudice au patrimoine trufficole des Puys. Malgré plusieurs tentatives de dialogue, une opposition ferme du trufficulteur s'est manifestée à l'automne, empêchant illégalement la réalisation des travaux. Cette situation a été gérée en collaboration avec la gendarmerie, l'OFB, la communauté de communes et le CD37 pour garantir la bonne réalisation des travaux de restauration des pelouses sèches, un habitat naturel d'intérêt européen riche en espèces patrimoniales.

Par ailleurs, tout au long de l'année, des incivilités ont été observées sur le site, ce qui a conduit à des plaintes déposées auprès de la gendarmerie : le passage de quads sur le Puy du Pérou a occasionné des dégradations importantes sur les pelouses sèches, notamment sur un secteur à Sabline à grandes fleurs, à l'automne 2024. Une autre plainte concernait le ramassage illicite de truffes naturelles sur l'ENS des Puys du Chinonais.

En parallèle, le renouvellement de la convention de valorisation de la truffe locale avec l'association des trufficulteurs de Touraine et le CD37 a été validé par le CA du CEN pour une nouvelle période de 5 ans.

Des parcs de pâturage ont été créés en 2024 sur les parcelles à l'ouest de Trotteloups par le CD37. Une convention de partenariat avec l'éleveur local, le CPIE, la Communauté de communes, le CD37 et le Conservatoire gestionnaire de ces parcelles est à l'étude pour 2025, en vue de mettre en place le pâturage ovin.

Le site naturel préservé des « Puys du Chinonais » est également inscrit dans le périmètre Natura 2000 éponyme. Depuis 2008, la Communauté de communes Chinon, Vienne & Loire assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et le CPIE Touraine-Val de Loire. En 2024, le CEN a continué de co-animer le site Natura 2000 des Puys du Chinonais dans le cadre de la tranche ferme de la réponse à l'appel d'offre 2023-2025.

La co-animation Natura 2000 en 2024 a permis d'organiser plusieurs événements, notamment une sortie nature à destination des élus de la communauté de communes et une conférence grand public coanimée avec le CPIE à la médiathèque d'Avoine. Une réunion avec la profession viticole a également eu lieu, en collaboration avec le CPIE, pour proposer des solutions de plantations de haies entre les vignes au sein du site Natura 2000. Enfin, un comité de pilotage a été organisé en décembre à la Communauté de communes pour dresser le bilan de l'animation de l'année.



Restauration de milieux ouverts :

Dans le but d'augmenter les surfaces de pelouses, des opérations de restauration ont lieu sur des secteurs en cours de fermeture. Il y a entre autres un broyage mécanique avec export, un arrachage mécanique de souches et rejets de chênes, un défeutrage ainsi qu'un abattage sélectif de pin menaçant de tomber sur une ligne électrique.

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de préserver la flore associée aux pelouses sèches, un broyage mécanique avec export et un débroussaillage manuel avec ramassage des produits de coupe (sur les secteurs non mécanisables) ont été réalisés.

Pour favoriser le développement de la Sabline à grandes fleurs, une action de remise en lumière des fronts de taille de la carrière de la Colline a eu lieu.

Une grande action de ramassage de déchets a eu lieu sur tous les Puys et sur tout le courant de l'année pour tenter de pallier les dépôts sauvages récurrents sur le site.

Mise en sécurité :

Afin de pouvoir emprunter le sentier de la Colline en toute sécurité, un entretien par débroussaillage et bûcheronnage/élagage des branches dangereuses a été réalisé.

Gestion des invasives :

Pour tenter d'éradiquer les individus d'Ailante glanduleux et de Robinier faux-acacia présents sur le site, un arrachage manuel des jeunes pousses ainsi qu'un écorçage des individus plus âgés ont eu lieu.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Groupe Photo'Cen devait se réunir le 6 avril, mais faute d'inscriptions, la sortie a été annulée.

Les conservatrices du site ont proposé une animation ludique « famille » le 6 juillet, qui a rassemblé 10 participants.

Le 14 juin, le Conservatoire a pris part pour la première fois à la Nuit des Forêts, avec une balade commentée suivie du spectacle "Plonger", une performance suspendue au pied d'un arbre par la compagnie "Exuvie". Malheureusement, la météo défavorable a réduit la participation à cet événement original, et seulement 12 personnes y ont assisté.

En partenariat avec le Musée du Véron, une conférence/animation sur le thème des forêts protégées, labellisées par le PNR LAT, était prévue pour le 28 septembre. Cependant, cet événement a dû être annulé en raison du manque de participants.

Organisées par nos partenaires :

Le CPIE Touraine-Val de Loire a organisé plusieurs animations :

- 16 mars - «Paysages en pagaille» : annulée faute de participants,
- 23 avril - « A la découverte des puys » : 15 participants,

- 15 juin – Chantier bénévole de lutte contre les plantes envahissantes : l'Ailante, l'Acacia et le Genêt : 6 participants,
- 30 août «Nuit internationale de la chauve-souris» : 5 participants,
- 23 octobre – « Le Patrimoine des Puys du Chinonais » animation : 17 participants.

Animation scolaire

Organisées par nos partenaires :

Le 28 mars a eu lieu une animation pour des BTS GPN du Campus de Nantes (14 élèves) par le CPIE Touraine Val de Loire.

Communication

La Communauté de communes Chinon-Vienne-Loire a sollicité le Conservatoire pour relire les textes du futur circuit BALUDIK, qui passera par l'ENS du Puy du Pérou, en cours.

L'Éperon de Murat, Ferrière-Larçon

Conservateur principal : François LEFEBVRE

Conservateur adjoint : Jean-Claude MARQUET



PROTÉGER

Une visite du site a été organisée le 18 janvier 2024 avec la nouvelle brigade verte du Conseil départemental, dans le but de présenter les enjeux et les menaces pesant sur l'Espace Naturel Sensible. Cette rencontre a également permis de mutualiser nos actions respectives pour une gestion plus cohérente et efficace de la préservation de cet espace.

Le pâturage illicite sur le secteur de Montaugon a été résolu en 2024 avec l'appui de la brigade verte et en collaboration avec M. le Maire de Ferrière-Larçon. Le propriétaire de l'animal a retiré ce dernier, permettant ainsi au CEN de remettre en place le plan de pâturage ovin extensif prévu avec son éleveur partenaire.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Pour favoriser la flore associée aux pelouses sèches, un broyage avec export a été réalisé sur un secteur en cours de restauration pour y permettre la fauche de cette zone.

Afin de limiter la prolifération des chardons et également préserver les plantes messicoles, la parcelle anciennement cultivée en tournesol a été entretenue par broyage et semée avec des espèces messicoles locales.

Les parcelles le permettant ont été fauchées tardivement avec des exclos pour les zones d'origan nécessaire au développement de l'azurée du serpolet

Gestion pastorale :

Dans le but de maintenir les pelouses calcicoles, la majeure partie du site est pâturée par des ovins (éleveur local). Par ailleurs, une opération de dégagement des clôtures a eu lieu pour faire le point sur ces dernières et identifier les zones de réfection nécessaires.

Entretien des infrastructures et sentiers :

Afin d'entretenir les aménagements du site, des opérations de ramassage de déchets, d'entretien de haies et de débroussaillage du sentier ont été effectuées.

Gestion des invasives :

Pour tenter d'éliminer les individus d'Ailante glanduleux présents sur le site, un arrachage manuel des jeunes pousses ainsi qu'un écorçage des plus vieux sujets ont eu lieu.



VALORISER

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Le 12 mai : sortie grand public sur le thème des orchidées sauvages : 8 participants.
Un article dans la NR 37, le 17 mai.

Organisées par nos partenaires :

Le 13 août – animation organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Centre-Val de Loire : « Cigognes et rapaces en migration» : 25 participants.

Animations scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, le Conservatoire a proposé deux animations : l'une pour les élèves de 6ème du collège de Ligueil (28 élèves) et l'autre pour ceux du collège du Grand Pressigny (21 élèves).

Durant l'été, le CD 37 a lancé un projet de BD en herbe auprès des collèges du département. La classe CHAAP de 4ème du collège de Ligueil a été sélectionnée pour participer. Le Conservatoire a donc accueilli les 13 élèves lors de deux sorties, leur permettant de découvrir le site et sa biodiversité. L'objectif est de créer une bande dessinée, qui est toujours en cours de réalisation.

**Val de Montlouis,
Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Vernou-
sur-Brenne, Noizay, Vouvray**

*Conservateurs principaux : Christophe SENNEPIN (Montlouis-sur-Loire) et
Matthieu CHICOISNE (Vouvray)*

Conservateur adjoint : Gérard TARDIVO (Vouvray)



PROTÉGER

Le relationnel avec les mairies est essentiel et a été maintenu avec les collectivités du territoire. La remise en état des puits de captage situés sur l'Île de Bondésir a demandé plusieurs visites de terrains, avec des premières opérations de débroussaillage.

Le site abrite depuis 1984 un arrêté de protection de biotope « île aux Moutons » visant à la préservation des oiseaux nicheurs (sternes et mouettes en particulier) pour lequel une information et une surveillance est menée.

Comme chaque année dès le mois de mai, des panneaux réglementaires ont été disposés par la LPO. Le Conservatoire reste également très présent auprès de l'Etat et les différents partenaires pour informer et s'assurer du respect de la réglementation en vigueur dès début mars et jusqu'à fin août sur ces zones.

Autres opérations menées en lien avec les collègues sur le site :

- Déploiement du pâturage et suivi des exploitants sur l'ensemble du site.
- Relationnel avec les structures partenaires, présence lors d'animations de structures partenaires pour présenter le site.

Le Conservatoire a assisté au comité annuel des intervenants sur le DPF (domaine public fluvial) organisé par la DDT d'Indre-et-Loire. Ce temps de rencontre est l'occasion de partager les informations et de communiquer entre tous les acteurs concernés à propos des opérations ou de restauration d'entretien prévues et projets en cours dans le lit de la Loire.

Une rencontre annuelle a été organisée avec l'Unité fluviale (DDT) dans le cadre de la convention d'occupation temporaire en vigueur visant la gestion écologique du domaine public fluvial afin d'assurer l'articulation des travaux d'entretien du lit avec ceux menés par le Conservatoire, présenter le bilan des opérations 2023 et la programmation 2024 avec de plus en plus de complémentarités d'actions (scarification des grèves, entretien des prairies).

Une veille foncière a été maintenue visant en particulier à conforter la protection au niveau des sites gérés. La réunion annuelle a été organisée avec la SAFER. Aucune nouvelle acquisition n'est à noter pour l'année 2024 sur ce site. La surveillance du verger de la Frillièvre, du

maintien de l'ouverture du milieu (ronces) et des dégâts occasionnés par les animaux (moutons, chevreuils, sangliers) a été effectué par le conservateur du site tout au long de l'année 2024. Avec l'aide de l'association des croqueurs de pommes et du plan établi par Gérard Tardivo à la création du verger, le conservateur du verger a contribué à l'étiquetage de quelques arbres pour repérer les variétés de pommiers et poiriers.



GÉRER

Gestion des espèces invasives :

Écorçage, arrachage et manuel ont été réalisés sur les individus d'ailantes et de robiniers pour tenter d'enrayer leur dynamique de colonisation des milieux ouverts.

Entretien de milieux ouverts

La végétation herbacée de certains secteurs a également été broyée pour conserver des milieux ouverts en bord de Loire.

Gestion pastorale :

Afin de maintenir les habitats prairiaux dans un bon état, la presqu'île du Chatelier est pâturée par des bovins et le verger de la Frillière ainsi que la Presqu'île de Bondésir par des ovins.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

En 2024, le conservateur du site du verger de la Frillière a organisé un chantier d'entretien en février avec l'aide des Croqueurs de pommes. Au programme, la taille d'entretien et l'élagage des branches malades ou mortes pour préserver la santé des arbres fruitiers. Un second chantier a eu lieu en novembre, consacré au ramassage des pommes avec l'AMAP de Vouvray, suivi du pressage des fruits avec l'aide des vignerons de Vouvray pour produire du jus de pommes.

Le 3 juillet, la journée Inter-CEN ligériens 2024, organisée par notre fédération des Conservatoires, a permis aux 20 participants de découvrir le site de l'Île de Bondésir à Montlouis-sur-Loire, ainsi que sa biodiversité et les actions de gestion mises en place pour sa préservation.

En 2024, un nouveau partenariat a vu le jour avec la Team River Clean 37. Ensemble, nous avons organisé un chantier de ramassage des déchets sur les communes de Vernou-sur-Brenne et Noizay, le 14 septembre. 17 bénévoles, principalement des géocacheurs, ont participé à cette matinée ensoleillée. Grâce à leurs efforts, trois tours à la déchetterie ont été nécessaires pour débarrasser la nature de nombreux déchets : tuyaux, bouteilles en verre, une ancienne caravane, entre autres. Un beau succès !

Le chantier des sternes, réalisé en partenariat avec la LPO CVL et la Maison de la Loire, a eu lieu le 28 septembre sur l'îlot Saint Brice. Les 40 bénévoles présents ont rapidement et efficacement coupé les peupliers, permettant ainsi à la grève de sable d'être de nouveau propice à la nidification des oiseaux en 2025. Mission accomplie !

Enfin, dans le cadre de la manifestation nationale du Jour de la Nuit, le Conservatoire, en collaboration avec l'association d'Astronomie en Val d'Amboise et la mairie d'Amboise, a organisé une sortie nocturne le 14 octobre sur les bords de Loire. L'objectif était d'écouter les bruits de la nuit, d'observer les étoiles et de sensibiliser à la pollution lumineuse. 11 participants ont pris part à cette expérience unique.

Émission radio

Enregistrement d'une émission avec Radio active le 21 mai sur le site naturel préservé de l'Île de Bondésir pour présenter le Conservatoire, ses actions et la biodiversité de la Loire.

Organisés par notre partenaire :

La Maison de la Loire, partenaire privilégié sur l'Île de Bondésir, a organisé 6 sorties tout au long de l'année, sensibilisant 176 personnes. Parmi ces sorties, celle du 30 novembre, dédiée à l'inventaire participatif, a été organisée en collaboration avec la SHN 41 et le Cen, attirant 27 passionnés de champignons. Un article à ce sujet a été publié dans la NR 37 le 6 décembre.

Le 24 mai, dans le cadre d'un festival, le pôle XXI a organisé des animations pour célébrer la fête des mares. Le Conservatoire était présent pour animer une pêche à l'épuisette dans la boire de Lussault-sur-Loire, attirant une cinquantaine de participants malgré le mauvais temps.

Animations scolaire

Organisée par le Conservatoire :

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le Conservatoire a proposé à l'école primaire de Noizay un projet pédagogique dans le cadre de l'initiative Fréquence Grenouille. Ce projet a consisté en quatre animations, réalisées à la fois sur le terrain et en classe, permettant aux 23 élèves de la classe de CE1-CE2 de découvrir les richesses écologiques des bords de Loire. Le 2 juillet, les enfants ont présenté leurs découvertes de manière ludique à l'école, devant la classe de CM1-CM2, en présence d'une élue de la Mairie. Ils ont ensuite reçu leurs diplômes ainsi qu'un cadeau offert par la fédération des Conservatoires.

Organisées par notre partenaire :

Tout au long de l'année, la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a organisé des animations pédagogiques scolaires et périscolaires, ponctuelles ou sous forme de projets, sur le site de l'Île de Bondésir (destinées aux écoles primaires, collèges et ALSH). Au total, 59 animations ont été proposées, touchant ainsi 1583 enfants.

Val de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Saint-Patrice, La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le relationnel est essentiel avec les collectivités riveraines du site, des rencontres et des échanges ont ainsi été maintenus tout au long de l'année.

La veille foncière continue visant en particulier à conforter la protection au niveau des sites gérés. Des actions d'animations ont été engagées par la SAFER aux abords de l'Île Garaud (Coteaux-sur-Loire) et en régie, aussi sur les îles de Bréhémont, l'une des plus anciennes forêts alluviales du département. Aucune acquisition supplémentaire n'a été réalisée en 2024.

Une rencontre annuelle a été organisée avec l'Unité fluviale (DDT) dans le cadre de la convention d'occupation temporaire en vigueur visant la gestion écologique du domaine public fluvial afin d'assurer l'articulation des travaux d'entretien du lit avec ceux menés par le Conservatoire, présenter le bilan des opérations 2023 et la programmation 2024.

Le Conservatoire a assisté au comité annuel des intervenants sur le DPF (domaine public fluvial) organisé par la DDT d'Indre-et-Loire. Ce temps de rencontre est l'occasion de partager les informations et de communiquer entre tous les acteurs concernés à propos des opérations ou de restauration d'entretien prévues et projets en cours dans le lit de la Loire.

Autres opérations menées en lien avec les collègues sur le site :

- Déploiement du pâturage et suivi des exploitants sur l'ensemble du site.



GÉRER

Gestion pastorale :

Afin de maintenir les habitats prairiaux dans un bon état, « l'Île aux bœufs » est pâturée par des bovins. L'Île Thibaud, quant à elle, est pâturée par des équins.

Fauche des prairies :

Les prairies de « l'Île César », de « l'Île Tageau » et une prairie des « Grèves » sont gérées par fauche agricole pour préserver des prairies alluviales en bords de Loire.

Gestion des espèces invasives :

Pour tenter d'éradiquer le raisin d'Amérique présent sur « l'Île aux bœufs », un arrachage manuel avec exportation en déchetterie a eu lieu.

Entretien de milieux ouverts:

Certaines parcelles ne peuvent être exploitées à l'heure actuelle au vu de leur embroussaillement : à cet effet, elles ont été broyées et les résidus de coupe exportés pour éliminer les pousses de prunelliers et autres arbustes.



Animations et chantiers grand public

Organisée par le Conservatoire :

Une animation grand public a eu lieu dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille le 20 avril, intitulée « À la rencontre des petites bêtes aquatiques » au Clos Molou à Langeais, avec la participation de 17 personnes.

La journée de lutte contre l'Ambroisie, prévue le 22 juin par le Conservatoire et son Groupe de Travail des Plantes Invasives, en partenariat avec la Maison de la Loire 37 et la FREDON, a malheureusement dû être annulée. En raison de la crue tardive, il n'était pas possible d'atteindre le secteur où la population d'Ambroisie avait été détectée par la FREDON en 2023.

Organisées par nos partenaires :

Le partenariat avec Ligéria Nature s'est poursuivi en 2024, deux animations avaient été programmées sur le Val de Langeais :

- 20 avril sur le thème « Les chants des oiseaux » à la Chapelle-Aux-Naux : 6 participants,
- 8 juin sur le thème « Les oiseaux nicheurs » à Luynes : 5 participants,
- 9 octobre sur le thème « Les oiseaux migrants » à la Chapelle-Aux-Naux : annulée faute de participants.

Animations scolaire

Organisée par le Conservatoire :

Lors du « World Clean Up Day » du 2 octobre, deux classes (6ème et 5ème SEGPA) du collège d'Azay-le-Rideau se sont rendues sur les bords de Loire pour ramasser les déchets disséminés sur le site, tout en découvrant ses richesses grâce au CEN. Un total de 50 élèves a participé à cette action.

Pelouses de Bertignolles, Savigny-en-Véron et Avoine

Conservateur principal : Laurent PALUSSIERE



PROTÉGER

Des échanges réguliers ont été maintenus avec la mairie de Savigny-en-Véron, Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, parc naturel Loire-Anjou-Touraine et les autres usagers comme l'association d'aéromodélisme. Un projet d'aménagement d'un sentier de découverte est toujours en cours.

Le site présente peu d'opportunité maintenant, une veille foncière est maintenue. Aucune acquisition foncière n'a été réalisée sur le site en 2024.

Autres opérations menées en lien avec les collègues sur le site :

- Déploiement du pâturage.
- Recherches de propriétaires riverains pour l'enlèvement de déchets issus de leur parcelle.



GÉRER

Gestion pastorale :

Dans le but de maintenir les pelouses calcicoles, une partie du site est pâturée par des ovins alors qu'un autre secteur est, quant à lui, entretenu par des équins.

Bocage du Véron-Moutonnerie, Saint-Germain-sur-Vienne

Conservateur principal : Guy **MONNIAUX**

Conservatrice adjoint : Danielle **MONNIAUX**



PROTÉGER

L'organisation d'une animation foncière par la SAFER a pu être engagée en fin d'année sur deux secteurs identifiés. Le site présente de longue date peu d'opportunité d'acquisition.

Les communes visées ont été rencontrées en amont pour présenter la démarche.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

L'animation grand public, prévue le 30 mars par les Conservateurs bénévoles du site a pu être menée cette année, labellisée par le PNR LAT : 4 participants.

Caves de Puits Gibert, Beaulieu-lès-Loches

Conservateur : Vincent DHUICQUE



PROTÉGER

À la faveur de crédits disponibles en fin d'année, une demande d'intervention a été sollicitée en urgence auprès d'une entreprise spécialisée dans la pose de grilles. Malheureusement, en raison du délai de prévenance trop court, l'entreprise n'a pas pu répondre favorablement à la demande. La pose des nouvelles grilles est donc reportée à 2025.



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de Chiroptères en hivernage et en reproduction

Le comptage hivernal de 2024 des chauves-souris des Caves de Puits Gibert a été mené par le Conservateur bénévole

Les notes et remarques prises au fil des années à chaque comptage seront synthétisées lors de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion ou lors de son renouvellement. Il peut s'agir des observations de nouveaux marquages au sol, de grappes de chauves-souris en activité lors des comptages hivernaux, des températures relevées dans les différentes parties du réseau de galeries, etc.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de faciliter le passage des chiroptères et conserver un accès au puits d'aérations, un débroussaillage manuel avec export des résidus de coupe a été réalisé.

Suite à des tentatives de pénétration dans les cavités et de dégradations des grilles d'accès, le remplacement des grilles et le renfort des systèmes de protection ont été à l'étude en 2023 pour une mise en place de travaux en 2025.



VALORISER

La Nuit de la chauve-souris a eu lieu le 13 septembre, organisée en partenariat avec la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, le Groupe mammifères d'Indre-et-Loire, la Mairie de Beaulieu-les-Loches, le Spéléo-Club de Touraine, et le Comité départemental de Spéléologie d'Indre-et-Loire. Animée par le conservateur du site, cette soirée a permis à 14 participants de découvrir la vie de ces petites bêtes parfois mal aimées. La visite des cavités a offert un moment magique, avec quelques individus volant encore lorsque nous avons pénétré à l'intérieur. Bien sûr, nous avons pris soin de ne pas les déranger, nous contentant de les observer faire leurs acrobaties aériennes, un spectacle de toute beauté.

Butte de la Raguennerie, Saint-Paterne-Racan

(Propriété privée conventionnée avec le Conservatoire)



GÉRER

Restauration de zones humides :

Dans le but de préserver le bas-marais alcalin et les espèces qui lui sont inféodées, des opérations de débroussaillage avec export et d'arrachage de roseau ont eu lieu.

Caves de Rigny-Ussé

Conservateur principal : Éric **SANSAULT**

Conservateur adjoint : Étienne **SARAZIN**



PROTÉGER

Dans le cadre du groupe de travail sur la Stratégie d'Aires Protégées piloté par la DDT37, auquel participe le Conservatoire, les Caves de Rigny-Ussé ont été proposées pour un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB). Ce projet fera l'objet d'une étude en 2025, en collaboration avec la DREAL et la DDT, afin d'évaluer les modalités de sa mise en œuvre avec le Conservatoire.



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de Chiroptères en hivernage et en reproduction

Comme chaque année, un comptage hivernal est organisé avec ou par le Conservateur du site, pour suivre les importants effectifs de chiroptères qui fréquentent ces cavités.

La date de prospection conforme aux années avant 2022 a permis de constater que les effectifs de chiroptères sont toujours aussi importants et dans la moyenne des années passées.

Les caves de Rigny-Ussé n'étant pas encore pourvues de systèmes de fermeture suffisamment efficaces, un dérangement peut causer un déplacement des chauves-souris. Après des chiffres en large baisse constatés en 2023, l'année 2024 semble être stable.



GÉRER

Mise en sécurité :

Un abattage sélectif des arbres menaçant de tomber sur la parcelle située en dessous du Coteau ainsi qu'un arbre tombé sur le toit du hangar communal ont été réalisés.

Cave du Puy aux Bœufs, Crissay-sur-Manse

Conservateur principal : Étienne SARAZIN



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de chiroptères en hivernage

Le comptage hivernal de 2024 des chauves-souris de la Cave du Puy aux Bœufs s'est déroulé sans encombre le 04/02/2024. Les effectifs sont stables, à l'exception notable du Murin à oreilles échancrées dont la population reste en déclin depuis la fermeture en surface du puits d'aération de la cave. Débouchant dans la parcelle ZA57 sur le plateau, ce puits n'est pas cadastré en surface et débouche directement au sein d'une parcelle d'agriculture intensive. Pour des raisons de sécurité, l'agriculteur exploitant la parcelle a bouché le puits avec deux tôles en 2015. Cette entrée constituait l'une des voies d'accès principales des chauves-souris au réseau souterrain. La pose des tôles en 2015 a provoqué une chute continue des effectifs de Grands Rhinolophes et du Murin à oreilles échancrées. L'enlèvement des tôles a donc été programmée et gérée en 2023 afin d'y remédier. L'impact sur les populations de chauves-souris sera à évaluer au cours des années suivantes. L'expérience veut qu'il s'écoule quelques années avant qu'une variation à la hausse ne puisse être constatée.

Le Paluau, Bourgueil

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Dans le cadre du groupe de travail sur la Stratégie d'Aires Protégées piloté par la DDT37, auquel participe le Conservatoire, le Paluau a été proposé pour un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope Habitat Naturel (APHN) sur un ensemble élargi de la vallée du Changeon. Ce projet fera l'objet d'une étude en 2025, en collaboration avec la DREAL et la DDT, afin d'évaluer les modalités de sa mise en œuvre avec le Conservatoire et le Parc naturel Loire Anjou Touraine et la Communauté de communes Touraine Ouest val de Loire.



CONNAÎTRE

Rédaction du plan de gestion

L'acquisition de la parcelle du Paluau fin 2022 s'est traduite notamment par la réalisation d'un diagnostic écologique. Complété par l'application des protocoles LigérO, ce travail de terrain a permis d'aboutir à une proposition de plan de gestion qui a été validé en février 2023 par les instances décisionnaires du Conservatoire.

Sont notamment prévus : l'abattage et le dessouchage des derniers peupliers de la parcelle, sa restauration et son entretien par un broyage avec export de la végétation herbacée, la lutte contre la Vigne-vierge par arrachage manuel et le suivi des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de la Sanguisorbe officinale et des fourmis-hôte des papillons.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de faciliter le développement de la sanguisorbe officinale, un broyage avec ramassage et export des produits de coupes a été réalisé.

Vallée de l'Arceau, Parçay-sur-Vienne et Rilly-sur-Vienne

L'animation nature du 12 avril à Parçay-sur-Vienne, sur le thème du Castor d'Europe, en partenariat avec le Syndicat de Rivières Val de Vienne a attiré 18 participants, cette sortie nous a permis de voir un barrage réalisé par cette espèce et de trouver des indices de sa présence.

Camp du Ruchard, Avon-les-Roches

Camp militaire du Ruchard :

L'année 2024 a été marquée par un travail d'inventaire important entre mars et septembre 2024 menée par le Conservatoire, préalable à la construction du plan de gestion.

Différentes rencontres ont été menées en particulier avec les mairies, usagers et le camp en parallèle de ce travail.

Un comité de suivi organisé en septembre, regroupant l'ensemble des usagers et partenaires concernés a été organisé sur le site par le Conservatoire. Cette réunion a permis de présenter la démarche, les premiers résultats et quelques pistes envisagées pour les actions de gestion écologique.

La convention de partenariat comprend aussi un aspect accompagnement technique auprès du camp, et ce selon les besoins.

Sur invitation du camp, une intervention auprès d'une 20^e de jeunes d'une « classe défense » venant de Saint-Avertin a été réalisée. Le thème de cette journée proposait de découvrir le lien entre biodiversité et les camps militaires. Outre le Conservatoire, d'autres intervenants sont venus présentés leurs actions comme un photographe animalier ou encore un producteur de miel installé sur le camp.

Actions transversales ou hors site



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le CEN a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, une filiale d'Engie, responsable notamment du site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre du plan stratégique de l'entreprise, incluant un volet visant à favoriser la biodiversité sur le site.

En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a participé en 2024 à 4 comités de suivi du projet biodiversité, tant au niveau local que national (« communauté des gestionnaires des plans de gestion écologiques des sites de Storengy »). Il a également réalisé l'évaluation des plans de gestion écologique des sites de Céré-la-Ronde et de Chémery, et a contribué au renouvellement de ces plans de gestion, en collaboration avec Athena Nature et les partenaires locaux, tels que la LPO Touraine, Teridéal, et l'ANPCEN.

Etang de la Cailleterie : L'étang de la Cailleterie, situé à Villedômain (Indre-et-Loire), a été mis en vente après la découverte en juin 2024 de colonies de Guifettes moustacs nichant sur l'étang. Des visites de terrain et des expertises de gestion hydraulique ont été réalisées cette même année. Cependant, le Conseil scientifique a donné un avis défavorable concernant le projet de gestion foncière. Il a souligné des lacunes sur les enjeux floristiques et entomologiques, l'incertitude quant à la pérennité de la nidification des Guifettes moustacs, ainsi que la pression du contexte agricole intensif dans la zone, qui rend la gestion difficile. En priorité, le CEN préfère intervenir sur des sites où l'intérêt pour la biodiversité est évident à court et moyen terme. Ainsi, le Conseil d'administration a suivi l'avis du Conseil scientifique et a décidé de ne pas acquérir le site.

Cressonnière de Courçay : La propriétaire d'un terrain à Courçay a contacté le Cen en 2024 pour un partenariat visant à préserver son patrimoine naturel et obtenir de l'aide pour l'entretien de la végétation. Initialement, le projet incluait la gestion d'un ruisseau, des cressonnières et de sources sur 2 hectares, mais il a été réduit à un secteur de 3000 m² sans enjeu économique pour la propriétaire. Le Collège scientifique a suggéré des investigations supplémentaires, mais le Conseil d'administration a finalement décidé de ne pas poursuivre le projet.



CONNAÎTRE

Suivi de l'état de conservation des zones humides, protocole LigérO

Depuis 2016, un ensemble de cinq protocoles de suivi de l'état de conservation des zones humides du bassin de la Loire est testé et déployé progressivement sur le bassin. Il s'agit de suivis **odonates, amphibiens, flore vasculaire, pédologie et hydrologie**.

En 2023, ont été finalisé les rapports de suivis des 4 quatre sites d'Indre-et-Loire qui ont bénéficié du déploiement de ces protocoles :

- **Palauau**, commune de Bourgueil ;
- **Clos Molou**, commune de Langeais ;
- **Vallée du Bourdin**, commune de Saint-Bertrand ;

- **Prés de la Limite**, à cheval entre l'Indre-et-Loire (commune de Francueil) et le Loir-et-Cher (commune de Saint-Georges-sur-Cher).

Formation sur les Araignées 1 - Généralités

Réalisée le 29 avril à l'antenne du Cen: première partie présentation en salle des différentes familles, anatomie succincte, biologie et deuxième partie centrée sur l'identification (critères anatomiques plus poussés, comment distinguer les familles). Le groupe était constitué de 8 personnes (5 Cen, 2 LPO et 1 THEMA).

La partie 2 sur le terrain, n'a malheureusement, pas pu avoir lieu.



VALORISER

Espèces Game

Poursuite du jeu avec maintenance, réapprovisionnement en badges et nettoyage des caches.

Fréquence Grenouille

La Maison de la Loire 37 qui participe, chaque année, à l'opération nationale hors site Conservatoire a organisé le 6 avril son animation grand public « Grenouilles, crapauds, tritons & Co » : 15 participants.

Les deux animations grand public proposées habituellement par l'Arboretum de la Petite Loiterie à Mothondon ont été annulées faute de participant.

Communication générale

La bourse touristique prévue le 19 mars dans l'orangerie au Parc des Expositions de Tours, organisée par l'Agence Départementale du Tourisme 37 a attiré de nombreux visiteurs et de nombreux partenaires, ce moment d'échange a permis de diffuser de nombreux exemplaires de notre calendriers des Balades nature 2024.

Réseau d'Éducation à l'Environnement 37

Participation régulière aux réunions avec les acteurs d'Éducation à l'Environnement d'Indre-et-Loire pour préparer un projet collectif de sensibilisation des collèges et du grand public à la réservation de notre biodiversité.



Sites de compensations environnementales de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

Au nombre de 14, ces sites sont localisés le long de la ligne LGV, au Sud de Tours dans le département d'Indre et Loire. C'est au total, 90 ha environ de terrain qui ont été rétrocédés à titre gracieux au profit du Conservatoire dans le cadre de mesures compensatoires environnementales sur le volet « acquisition de sites ».

Nom des sites	Communes	Surface (ha)
Fosse Sèche	CHAMBRAY-LES-TOURS (0,303 ha); VEIGNE (5,033 ha)	5,337
Prairie de la Bouchère (La)	VEIGNE (20,577 ha)	20,664
Ruaux (Les)	SORIGNY (0,473 ha)	0,473
Grands Bois (Les)	SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS (9,137 ha); SORIGNY (0,515 ha)	9,676
Gachaux (Les)	DRACHE (0,252 ha)	0,253
Hauts de Draché (Les)	DRACHE (18,846 ha)	18,842
Vallée du Réveillon (La)	MAILLE (4,649 ha)	4,66
Hauts Prés (Les)	PORTS (1,462 ha); PUSSIGNY (1,816 ha)	3,289
Pelouses du Château d'Amirette (Les)	PUSSIGNY (1,585 ha)	1,579
Vallée de l'Arceau (La)	PARCAY-SUR-VIENNE (9,618 ha)	9,635
Vallée de la Manse (La)	SAINT-EPAIN (0,828 ha)	0,83
Vallée du Bourdin (La)	SAINT-BRANCHS (4,658 ha)	4,677
Bec des Deux Eaux (Le)	LA CELLE-SAINT-AVANT (5,228 ha); NOUATRE (1,242 ha)	6,515
Boisements en Champeigne	LE LOUROUX (1,606 ha); LOUANS (2,502 ha)	4,104

Le travail a constitué en 2024 :

- conforter le foncier avec l'ajout de parcelles complémentaires au niveau des sites du Bec des Deux Eaux et de Grand Bois à la faveur d'un contexte de vente initialement prévue désormais débloquée,
- à proposer un budget de fonctionnement et de travaux en début d'année, à consulter des entreprises puis à suivre les travaux sous-traités,
- suivre les conventions agricoles en place et rechercher des partenariats,
- à réaliser des suivis scientifiques ainsi que le bilan mi-parcours du Plan de Gestion de l'Île de la Bouchère.

Les procédures de rétrocession et/ou d'acquisition foncière se sont poursuivies au cours de l'année 2024 en lien étroit avec les notaires et LISEA. Des terrains sur les sites de Grand Bois et du Bec des 2 eaux ont été acquis par LISEA pour rétrocession au CEN.

Les travaux programmés d'entretien et de gestion des sites ont pu avoir lieu dans la grande majorité. Une partie des sites est confiée à des exploitants agricoles pour des opérations de fauche ou de broyage : Haut de Draché, Vallée du Bourdin, Vallée de la Manse.

La recherche de partenariats engagée en 2023 pour le site de l'Île de la Bouchère et de Fosse Sèche afin de faire pâtrir ces terrains s'est avérée concluante. Ces deux sites ont été pâturés dès l'été 2024 par :

- des chevaux pour le site de Fosse sèche,
- des brebis de race Solognote pour les Prairies de l'Île de la bouchère.

En 2024, les suivis scientifiques réalisés par le Cen (Hauts de Draché, Hauts Prés et Grand Bois) et les APNE se sont poursuivis conformément aux modalités des plans de gestion. La Prairie de la Bouchère a, par ailleurs, fait l'objet d'une évaluation de son plan de gestion en 2024.

La recherche de la Pulicaire commune sur Grand Bois a porté ses fruits (des akènes d'ailleurs), avec plus de cent individus observés sur des mares ayant subi un reprofilage. Lors de ces prospections une autre espèce d'intérêt patrimonial, la Germandrée des marais a aussi été observée sur Grand Bois.

La cartographie des habitats naturels a été actualisée dans le cadre du bilan mi-parcours du Plan de Gestion de la Prairie de la Bouchère.

Comme chaque année, un rapport synthétique annuel a été établi pour chaque site de compensation comprenant : fiche de présentation du site, bilan synthétique de la gestion menée au cours de l'année, bilan financier, calendrier de mise en œuvre du plan de gestion, événements particuliers de l'année écoulée, suivis photographiques.



NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410012 « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » et site Habitats FR2400548 « La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes »

Le CEN assure depuis plusieurs années l'animation des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire. Le Cen Centre – Val de Loire a été retenue par le Conseil régional pour assurer l'animation des sites jusqu'en 2026.

L'animation des Documents d'objectifs (ZPS et ZSC) de la vallée de la Loire en Indre-et-Loire vise en particulier les missions suivantes.

- 1 – Assurer la concertation sur le site.
- 2 – Inciter à la préservation et à la bonne gestion des milieux et des espèces.
- 3 – Veille environnementale, intégrer Natura 2000 dans les projets et opérations du territoire.
- 4 – Mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.
- 5 – Rendre compte.

Un Comité de pilotage a été préparé par le Conservatoire à Cinq-Mars-la-Pile, accueillant près d'une cinquantaine de participants. M. Patrick GILLE, président du Copil était présent pour animer celui-ci.

Le Copil a donné son accord pour l'intégration du site dans la démarche RAMSAR « La Loire des Confluences » et son suivi. Le dossier de labellisation a fait l'objet de nombreuses réunions en 2024 avec le parc, porteur de cette action. L'année à venir sera principalement dédiée aux différentes étapes spécifiques de validation.

L'animation des dispositifs Natura 2000 a été principalement orientée sur le montage d'une charte sur les 210 ha de propriétés du Cen CVL mais surtout dédié aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) destinées strictement au public agriculteurs. 5 nouveaux exploitants ont pu être engagés sur cette campagne. Pour rappel, l'engagement de MAEC sur un territoire nécessite obligatoirement un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) ouvert sur celui – ci. Le Cen est opérateur pour le compte de la région du PAEC

« vallées de la Loire et de l'Allier », projet interrégional concernant ces deux bassins alluviaux de la Nièvre à l'Indre-et-Loire. Un partenariat agricole avec les chambres départementales d'agricultures et le Cen Bourgogne vient compléter cette action, portée ainsi par ces 6 partenaires.

La veille environnementale sur les projets et l'accompagnement de porteur de projet a continué, avec une trentaine de projets suivis encore cette année, en lien avec les services de l'Etat. En effet, certaines actions sont soumises au dispositif d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. La question des tirs de feux d'artifices soumis à l'avis du conseil scientifique du Conservatoire à valider que des précautions soient prises sur les colonies de nicheurs et en particulier les sternes, avec une distance minimale de tirs d'au moins 1 km d'une colonie identifiée. Un travail de sensibilisation continue auprès des communes et autres acteurs concernés sur ce point.

L'une des actions phare menée cette année est un nouveau partenariat entre l'Etat, la LPO Centre – Val de Loire et le Cen CVL autour d'expérimentations visant à renforcer la préservation des colonies de sternes : installation de clôtures de protection, pose de leurres pour attirer les oiseaux sur des sites historiques, nouvelle signalétique pour les utilisateurs naviguant. Toutes ces actions visent à conforter et aller plus loin dans le travail de sensibilisation et de communications déjà engagées et bien implantées sur les zones à fort enjeux (ex : Tours, Montlouis-sur-Loire, Amboise). Le contexte climatique de 2024 avec des niveaux d'eaux très élevées pendant toute la période de nidification n'a pas permis d'aller au bout des expérimentations. Les premiers constats étant très positifs, celles-ci seront donc améliorées et retentées dès 2025.